

Message des évêques catholiques de la Saskatchewan

Soins aux mourants : orientations pastorales à l'ère du suicide médicalement assisté et de l'euthanasie

Chers frères prêtres, diacres et fidèles catholiques de la Saskatchewan,

C'est dans le deuil et la tristesse que nous déplorons ce récent tournant de l'histoire canadienne où l'euthanasie et le suicide médicalement assisté¹ sont légaux et offerts dans notre système de santé. Pour celles et ceux d'entre nous qui prodiguent des soins spirituels aux malades chroniques et en phase terminale, ce nouveau contexte est profondément troublant, et d'autant plus pénible que, dans notre société, l'accès universel aux soins palliatifs avec une gestion efficace de la douleur n'a pas été priorisé. Notre foi catholique est inébranlable dans son respect et sa protection de la vie humaine, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Nous n'appuierons ni ne participerons à l'euthanasie et au suicide médicalement assisté, auxquels nous sommes moralement opposés (cf. Ex. 20, 13).

Notre foi chrétienne repose sur la conviction que l'amour de Dieu se révèle le plus profondément dans la mort et la résurrection de Jésus et que, dans notre vie comme dans notre mort, nous sommes attirés dans ce mystère pascal qui conduit à la vie éternelle. Nous croyons qu'une grande dignité accompagne le fait d'être humain, et que Dieu, qui est l'auteur de la vie humaine, nous parle et nous attire en communion avec Lui par notre vie et par notre mort. Saint Paul l'énonce bien : « Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur » (Rm 14, 8). En tant que chrétiens, nous sommes invités à apprendre à vivre pour les autres et pour Dieu, à mourir à nous-mêmes (cf. Rm 12, 1); l'étape de vie qui consiste à mourir se passe toujours dans le contexte de l'œuvre rédemptrice de Dieu. Cette conviction, plus que toute autre, façonne notre approche de la fin de vie.

Parce que nous croyons que Dieu est présent et à l'œuvre en chaque vie humaine, nous ressentons l'appel à prodiguer les soins spirituels à toute personne qui les réclame, peu importe sa foi, avec une révérence pour la vie et la conviction que la vie constitue un merveilleux cadeau de Dieu. Dans cette optique, ces lignes directrices se veulent un soutien aux paroisses dans la promotion d'une attitude saine et positive envers la vie, même dans l'épreuve, et une aide aux ministres pastoraux et aux aidants dans leur cheminement de compassion et de foi qui vivent des situations de fin de vie complexes et douloureuses. Notre ministère chrétien se décline en deux volets : premièrement, il consiste à proclamer la bonne nouvelle et à former d'autres personnes à faire de même; deuxièmement, à accompagner le peuple de Dieu, peu importe où la vie le conduit, et en particulier si nous y sommes invités.

1. Proclamer la bonne nouvelle et former d'autres personnes à faire de même

À la lumière de l'espérance chrétienne, joignez-vous à nous pour partager vos connaissances dans vos paroisses et vos communautés afin de faire changer le discours au sujet de la mort pour qu'ils deviennent moins nombreux à penser qu'il est approprié de mettre fin à sa vie. Tous les chrétiens doivent être en mesure de parler et de témoigner authentiquement de l'œuvre spirituelle que représente la vie à travers le mystère douloureux de la mort, pour notre propre bien et pour le bien du monde entier. Ce témoignage est particulièrement nécessaire dans un contexte où beaucoup ont oublié la présence de la dignité d'une vie humaine même dans la souffrance et la mort.

2. Accompagner le peuple de Dieu, peu importe où la vie le conduit

¹ L'euthanasie et le suicide médicalement assisté sont officiellement appelés aide médicale à mourir (AMM) au sein du système de santé canadien.

Nous sommes appelés à accompagner les gens tels qu'ils sont, et non comme nous voudrions qu'ils soient. Cela a toujours été le cas et le sera toujours. Dans son invitation à partager sa mission, le Seigneur ressuscité nous envoie pour aimer son peuple dans les circonstances compliquées et difficiles de la vie humaine. Nous sommes privilégiés d'être invités dans la vie d'autrui; il s'agit là d'une terre sainte où Dieu nous a précédés.

Tant au sein de l'Église qu'en dehors, il existe un certain nombre de personnes qui envisagent le suicide médicalement assisté ou qui l'envisageront. À chacun de vous qui pourriez vous trouver en situation d'accompagnement d'une de ces personnes, par rapport à votre rôle et à vos responsabilités respectives en tant que membre de la famille, aidant, intervenant spirituel ou pasteur, nous vous enjoignons de garder à l'esprit les cinq considérations suivantes lors de votre ministère de soins.

i) *L'amour généreux et inconditionnel de Dieu.* Notre ministère est une participation à l'amour de Dieu pour son peuple. Nous sommes appelés à agir en tant que témoins et porteurs de l'amour généreux de Dieu. Dieu est l'auteur de la vie et nous sommes ses intendants. Nous croyons en une vie abondante, et offrons des sacrements, des prières, des visites, de l'accompagnement en soins palliatifs lorsque cela est possible, ainsi que bien d'autres formes de soutien au service de l'amour tel que Dieu nous le témoigne à toutes et à tous. Si quelqu'un envisage une solution avec laquelle vous êtes en désaccord, en fonction de votre rôle, vous pourriez être en mesure de l'aider dans son discernement, doucement, en lui offrant avec délicatesse un autre point de vue, avec espoir et confiance en Dieu.

ii) *L'appel à marcher avec les mourants.* À la vue de la douleur et de la souffrance de l'autre, la réaction normale de l'aidant consiste à vouloir « faire » quelque chose pour corriger la situation, pour l'améliorer : ce n'est pas toujours un réflexe bénéfique. Souvent, le plus important, c'est d'« être » présent et d'accompagner la personne en fin de vie quand elle est en proie aux pires moments de craintes, d'incertitudes, de doutes et de douleur. Une maladie grave peut être atroce, et la fin de vie une agonie prolongée. Pour certains, les moments les plus sombres peuvent les conduire à envisager le suicide médicalement assisté. En tant que personnes de foi et d'espérance, nous ne pouvons ni appuyer ni participer à une telle décision. Ce que nous pouvons offrir comme Église, c'est notre promesse d'être là; de rester engagés et en relation; de contribuer à créer un refuge fait d'espoir au milieu des craintes persistantes; et à prier sans cesse pour la conversion des cœurs, que nous désirons ardemment et que nous croyons possible jusqu'au bout. Notre rôle est celui du veilleur attentif aux autres dans les moments de joie ou de tristesse, et qui se tient, avec une humble confiance, entre ce qui est connu et le mystère de l'inconnu.

iii) *La liberté et la conscience de la personne mourante.* Chaque être humain à qui Dieu a donné vie a reçu le don de la liberté, et même si nous aimerions que tout le monde choisisse Dieu librement, nous ne devons jamais porter atteinte à la liberté d'autrui. Si, dans de rares cas, quelqu'un se voit refuser l'administration d'un sacrement ou d'un rite funéraire, c'est par respect pour la décision de cette personne de rejeter en partie, et en connaissance de cause, la grâce de Dieu, car, en ces circonstances, le geste irait à l'encontre de l'expression de la foi de l'Église. Même dans ces situations, l'Église n'abandonne pas la personne pour autant. Des rites non sacramentels peuvent être offerts, ainsi qu'ils le devraient, en toute révérence pour la liberté et l'intégrité. Les soins spirituels doivent également s'étendre prodigalement à l'entourage de la personne qui a fait ses choix : aux amis, à la famille, aux aidants et au personnel médical.

iv) *Votre action au nom de toute l'Église.* Être chrétien signifie appartenir au corps du Christ, être une partie parmi de nombreux membres. Chacune de nos actions a donc une incidence sur nos soeurs et frères. Si, en tant que prêtre ou intervenant en soins spirituels oeuvrant pour l'Église, vous devez

prendre une décision pastorale difficile, nous vous invitons fortement à contacter votre évêque qui vous dirigera vers des personnes-ressources qui vous aideront à discerner l'approche pastorale à adopter avec une personne qui contemple le suicide médicalement assisté, ou dans le cas d'une demande de rites funéraires liée au décès d'une personne morte par suicide médicalement assisté. Vous êtes sur la ligne de front de la pastorale de l'Église, et nous espérons que vous vous efforcerez de répondre à des situations qui peuvent être très complexes avec un engagement pastoral profond et le désir de montrer le visage de la miséricorde de Dieu. Nous ne pouvons pas prévoir toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer, mais nous pouvons nous assurer que vous ne les affronterez pas seul. Dans une situation délicate, nous vous demandons de ne pas prendre de décisions sans consulter les spécialistes en éthique, en théologie, en droit canon et en pratique pastorale qui peuvent vous aider à prendre des décisions en accord avec votre conscience et avec la sagesse d'une Église ouverte au monde.

v) *Votre propre bien-être et votre conscience.* De telles situations pourraient s'avérer un test à l'étendue de vos limites ou de vos forces. Dans des cas éthiquement délicats et potentiellement compromettants, vous avez aussi un devoir envers vous-même : violer votre propre conscience constituerait un péché et un acte préjudiciable. Si vous ne vous sentez pas en mesure d'affronter une situation, peu importe pourquoi, il n'y a aucune honte à demander de l'aide; en fait, vous avez la responsabilité de le faire.

En cela, comme en toutes choses, nous offrons en prière au Seigneur chaque personne que nous servons. Nous pleurons chaque fois qu'une personne envisage ou choisit de mettre fin à sa vie. Nous sommes conscients et nous attristons du fardeau imposé aux personnes invitées à jouer un rôle dans la suppression d'un être humain. Nous plaçons humblement qui nous sommes et ce que nous vivons entre les mains de Dieu; nous nous engageons à travailler fidèlement, du mieux possible, comme artisans de la guérison pour le Christ et comme agents de l'espoir et de l'amour que Dieu est venu nous apporter. En même temps, nous demandons l'intercession de Marie, Mère de Jésus, qui nous recommande à son fils et nous montre comment accompagner notre prochain par la façon dont elle a été réceptive à Jésus dans sa vie et a veillé auprès de lui à l'heure de sa mort.

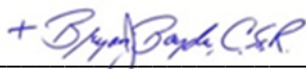
Cordialement,



Mgr Donald Bolen J.
Archevêque de Regina



Mgr Murray Chatlain
Archevêque de Keewatin-Le Pas



Mgr Bryan Bayda
Évêque éparchial de Saskatoon



Mgr Albert Thévenot
Évêque de Prince Albert



R. P. Kevin McGee
Administrateur diocésain de Saskatoon